

m t e

Le magazine
de Tonnerre.

DEC. JANV. FEV. 2022/23

”

Tonnerre
s'éclaire

“



Sommaire



BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE - DÉCEMBRE 2022

Directeur de la publication : Cédric CLECH · **Rédacteur en Chef :** Julie VEYRAT DAL DEGAN · **Ont collaboré à ce numéro :** Catherine DREUX-FAUCOGNEY, Gabrielle LÉBOUCQ, Mathilde PICQ, Sylvie GALAND, Jeanine CALCIO GAUDINO, Sylviane TOULON, Chantal PRIEUR, Bernard CLEMENT, Magali VILLETARD, Valérie VEYLAND, Stéphane GITTON, Sylvie FRAISSINET · **Conception graphique :** Accessprint · **Impression :** Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier Recyral offset FSC · **Rédaction :** Xavier GUINOT pour la SPL OTCCYT · **Périodicité :** trimestrielle · **Tirage :** 3 000 ex. · **Crédits photos (pages intérieures) :** Claude Blot, Hannah Assouline pour Passés composés, Ville de Tonnerre, service communication, rue de l'Hôtel de Ville - 89700 Tonnerre, communication@mairie-tonnerre.fr

COUVERTURE TONNERRE S'ÉCLAIRE
© Compagnie Septima



COMMUNIQUEZ EN LOCAL DEVENEZ PARTENAIRE DU BULLETIN MUNICIPAL !

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Gabrielle Leboucq

manager-commerces@mairie-tonnerre.fr



4 Retour sur...

- Faites du sport !
- Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois
- Les Médiévales de Tonnerre
- Expo Arts en Tonnerrois
- Dorothee Demerliac
- Tonnerre s'éclaire !

6 Proximité

- La gare fait peau neuve !
- Permanences du maire
- Réunions publiques
- Tonnerre s'embellit
- Déménagement de la Maison des Associations

8 Fêtes de fin d'année

- 2 questions à Chantal Prieur & Sylviane Toulon
- Programme des Féeries Tonnerroises

10 Solidarités et animations

- Randonnées citoyennes
- Animations Pôle Social et Médiathèque

12 Urbanisme

- 3 questions à ... Bernard Clément

13 Evènements

- Sainte-Barbe
- Camille Besson - Café des Glaces
- Christine Deschamps - Urban Sketchers

14 Regard sur...

- Cécile Berly

15 Focus sur...

- Service patrimoine
- Journées du Patrimoine
- SAHT

17 Vie pratique

- Mairie de Tonnerre
- La police municipale

18 Voix des minorités

19 Carnet d'adresses





Édito



Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,

Si l'année 2023 approche à grands pas, profitons ensemble des événements de cette fin d'année au cœur de notre cité : Téléthon, les « Féeries Tonnerroises » et le retour de la patinoire pour le plus grand plaisir de toutes et tous, expositions et rendez-vous culturels ou sportifs, comme des belles séances au cinéma avant sa fermeture en janvier pour travaux.



Cédric Clech
Maire de Tonnerre

Depuis quelques mois, une dizaine de commerces ou d'activités en centre-ville ont ouvert leurs portes : saluons ces femmes et ces hommes qui osent et qui font confiance au renouveau de la ville par leur installation. C'est aussi à nous, à vous, d'encourager tous nos commerces par nos achats en local, dans leurs boutiques, en profitant de cette fin d'année et par le dispositif des chèques cadeaux proposé par l'association « La Belle Armançon ».

Viendra ensuite le temps du débat et de la présentation budgétaire de l'année à venir, avec les enjeux et les difficultés que nous connaissons, liées aux incertitudes des coûts énergétiques.

Malgré les crises traversées depuis le début de ce mandat, avec l'aide des services de la collectivité réorganisés et redéployés, nombreux investissements pour notre cadre de vie, de voirie, de loisirs ou de sécurité ont été réalisés et se poursuivront.

La dynamique pour notre ville est là ; c'est par la confiance et l'union de toutes les forces, associatives comme privées, avec et pour les habitants, que l'avenir de Tonnerre se dessine.

Je vous donne rendez-vous pour le traditionnel concert du nouvel an de l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Tonnerre, le samedi 14 janvier prochain, à 18 heures, au gymnase Abel Minard.

Belle et heureuse fin d'année à vous ●



Retour sur ...

Faites du sport !

C'était le 3 septembre dernier sur le Pâtis, et le fruit d'une collaboration entre La Mairie de Tonnerre et AST Omnisports.

Des dizaines de petits Tonnerrois, âgés de 3 à 18 ans, ont pu, de 10h à 17h, s'adonner à différentes activités sportives. Du tir à l'arc au tir sportif, en passant par les arts martiaux et les parcours sportifs, il y en avait pour tous les goûts !

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur les champions tonnerrois de l'AST, ainsi que ses bénévoles. Bravo à toutes et tous ! ●



Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois



Les Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois se sont déroulées du 26 au 29 août.

4 jours de dégustations, de jeux, de musique et de bonne humeur, durant lesquels des milliers de visiteurs se sont pressés autour des stands aussi divers que variés proposés par l'association organisatrice.

Les plus jeunes ont pu profiter pleinement de la fête foraine, pendant que les adultes découvraient les spécialités locales et rencontraient un nombre important d'entreprises du Tonnerrois présentes lors de ces journées. Jazz, cabaret, rock ont égayé nos oreilles durant les 4 jours de fête.

Merci aux organisateurs et aux bénévoles, et à l'an prochain ! ●



Les Médiévales de Tonnerre

Cela faisait 4 ans que les Tonnerrois les attendaient, elles ont fait leur grand retour le week-end des 10 & 11 septembre derniers. Que dire, tant le succès a été au rendez-vous.

15.000 personnes ont ainsi pu remonter le temps de quelques siècles et tomber nez-à-nez avec jongleurs, ménestrels et autres échassiers ! Certains d'entre vous ont eu la chance d'être les témoins d'un tournoi de chevalerie digne d'un film de cape et d'épée ! Les artistes ont enchanté le public présent. L'artisanat d'art a été mis en valeur durant les deux jours, avec une multitude de créateurs tous plus doués les uns que les autres. La gastronomie n'a évidemment pas été en reste, le public ayant pu déguster, acheter et repartir avec de nombreuses spécialités !

Rendez-vous en 2024 pour les prochaines Médiévales de Tonnerre ! ●



Expo Arts en Tonnerrois

Les Estivales, l'exposition de l'association « Arts en Tonnerrois » s'est tenue du 14 au 18 septembre dernier à l'espace Marland.

L'exposition a permis à ses nombreux visiteurs de découvrir les différentes techniques pratiquées par les adhérents de l'association. Photographies, sculptures, peintures ont été mis à l'honneur dans la grande salle de l'espace Marland.

Un vibrant hommage a été rendu à Bernadette Rivalin, membre de l'association, disparue récemment.

L'association Arts en Tonnerrois regroupe peintres professionnels et amateurs. C'est une association résolument ancrée à Tonnerre. Merci à tous les artistes pour ces moments poétiques offerts. ●



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ET ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION SUR FACEBOOK

→  www.facebook.com/Arts-en-Tonnerrois-145914835465938



Dorothee Demerliac

La dernière exposition de la saison 2022 a vu les oeuvres de Dorothee Demerliac envahir l'espace Marland.

Empreints de poésie, les oeuvres ont ravi les visiteurs de cette exposition qui s'est tenue du 12 octobre au 5 novembre. Un grand merci à tous les artistes qui se sont succédés dans la Salle Marland et ont fait vivre cet espace tout au long de la saison. **Rendez-vous en 2023 ! ●**

PLUS D'INFOS SUR

→ <https://dld.life>

Tonnerre s'éclaire !

Après des ateliers de préparation des lanternes qui se sont tenus du 31 août au 12 octobre à Tonnerre, Épineuil, Tanlay et Villon, c'est le 15 octobre que s'est élancé le défilé dans les rues de notre ville.

Accompagné par les musiciens du Conservatoire de Musique et les artistes de la Compagnie Septima, à l'origine du projet, dont c'était cette année la seconde édition. L'occasion de redécouvrir rues et bâtiments de notre ville avec un oeil poétique et artistique. ●

PLUS D'INFOS SUR

→ <https://www.cielaseptima.com/>



La gare fait peau neuve !

Vous avez pu voir la gare drapée de blanc ces derniers mois.

Les travaux de toiture et de rénovation de la façade sont désormais terminés et la gare a retrouvé son éclat.

Merci à la SNCF d'avoir programmé ces travaux qui étaient devenus indispensables tant la fréquentation de notre gare augmente grâce notamment aux néo-ruraux travaillant à Paris ou Dijon. ●



Permanences du maire

**A NOTER DANS
VOS AGENDAS**

Les prochaines permanences auront lieu les samedis 28 janvier et 25 février.

La permanence du maire est une mission importante et nécessaire au bon fonctionnement de la politique mise en place par l'équipe municipale.

Les Tonnerrois peuvent ainsi venir à la rencontre de Cédric Clech et de Marie-Laure Boizot, déléguée en charge de la population, pour une prise de contact, pour l'élaboration d'un projet, ou pour exposer librement leurs doléances.

Ce contact direct avec le maire permet d'établir un lien avec la population. ●



Réunion publique

Une réunion publique, à laquelle tous les Tonnerrois étaient conviés, s'est tenue le 14 octobre dernier salle Marland.

Une centaine de Tonnerrois s'y sont présentés. Ce fut l'occasion pour l'équipe municipale de faire un premier bilan des actions menées et d'évoquer les projets futurs pour notre ville.

Tonnerre s'embellit

Comme l'annonçait Christian Robert dans le précédent bulletin municipal, des travaux de sécurisation route de Junay et à Vaulichères sont en cours de réalisation. Ils permettront de faire en sorte que la vitesse se réduise sur ces axes fréquentés. ●



Les associations



Déménagement de la Maison des Associations

3 questions à Philippe Clerval et Marie-Thérèse Ivars

Arts en Tonnerrois

La ville a proposé à votre association de déménager de la maison des associations pour des raisons énergétiques, comment avez-vous perçu cette demande ?

Nous avons bien sûr compris le problème énergétique que représentait cet ancien bâtiment vétuste et dans lequel aucun travaux d'isolation n'ont jamais été réalisés ou entrepris. Autre époque, autres mœurs. La maison des Associations étant de toute façon en fin de bail dépassé, une décision s'imposait.

Votre association étant maintenant installée dans la salle polyvalente du collège. Les locaux conviennent-ils à son activité ?

Les locaux de la Salle Polyvalente du collège Abel Minard nous conviennent très bien : lumineux, aérés, vastes, chauffés. Nous avons à notre disposition un grand box extérieur de stockage pour nos matériels, chevalets grilles etc.

Pouvez-vous nous dire, en quelques mots, quelles activités vous proposez et comment faire pour vous rejoindre ?

Notre Association d'Arts en Tonnerrois a un but artistique et social. Nous accueillons jeunes et moins jeunes et tous travaillent assidûment sous la direction de notre professeur Mr Tatsuo Jukimaru. Nous pratiquons : la peinture à l'huile, l'acrylique, la peinture à l'eau pour les jeunes enfants, le dessin, le fusain, le pastel, l'aquarelle. Nous constatons qu'au fil des années de jeunes talents se sont révélés, et leur ont ouvert les portes des écoles d'arts. Plusieurs fois par an, nous organisons des expositions principalement à Tonnerre, réunissant tous nos adhérents ainsi que des artistes extérieurs que nous invitons. Chacun a sa place, dans la convivialité.

Nos cours ont lieu tous les mercredis après-midi de 14h30 à 19h30 à la salle polyvalente du Collège Abel Minard, à droite de l'entrée du collège.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

→ Arts en Tonnerrois, Marie-Thérèse au 06 80 66 02 40

Appel à manifestation pour agenda 2023

Une réunion s'est tenue dernièrement en présence de nombreuses associations afin de préparer l'agenda des manifestations 2023 et ainsi éviter que les manifestations ne se concurrencent les unes les autres. ●

Dossier de demande de subvention

Les dossiers de demande de subventions pour les associations sont à télécharger sur le site Internet de la mairie ou à votre disposition à l'accueil de la mairie. ●

Fêtes de fin d'année



2 questions à ... Chantal Prieur & Sylviane Toulon

Pourquoi le retour de la patinoire ?

Afin d'offrir une animation principalement destinée aux enfants et ainsi compléter l'offre des marchés de Noël du Tonnerrois pendant le mois de décembre. Nous avons fait le choix de réinstaller cette patinoire écologique et responsable tant attendue par tous !

Vous pourrez la retrouver du 10 au 31 décembre sur la Place Marguerite de Bourgogne qui revêtira, pour l'occasion, son habit de lumière et nous invitera à la féerie de Noël.

Les associations, présentes tous les jours, vous proposeront de quoi vous restaurer, vous réchauffer et redonneront vie à notre cœur de ville.

Pendant la première semaine, les écoles du territoire auront accès à la patinoire dans le cadre de sorties scolaires. Elle sera ensuite **ouverte au public de 16h30 à 18h30 puis à partir de 10h30 pendant les week-ends et après le 16 décembre.**

La patinoire sera également un lieu d'animations et de soirées thématiques qui ponctueront ces vacances de Noël.

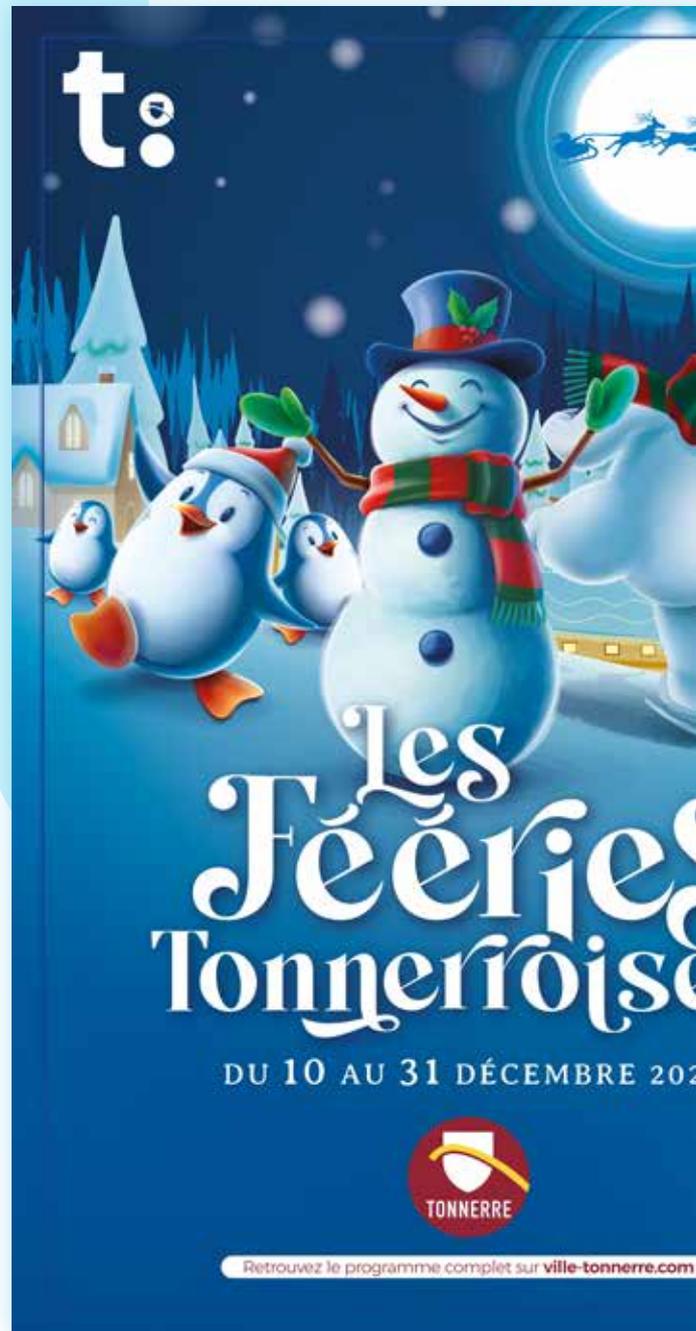
Les entreprises du Tonnerrois, acteurs de l'économie et des services, ont été sollicitées pour mettre en avant leurs activités autour de la piste de glisse. Nous les remercions particulièrement pour leur participation à ce projet destiné aux enfants du territoire.

Pourquoi pas de décoration lumineuse dans la ville ?

La gestion de la ville est similaire à celle d'un foyer...

Cette année, du fait de l'augmentation du prix de l'énergie, c'est à contrecœur que la ville a fait le choix de la sobriété en concentrant les illuminations sur la Place Marguerite de Bourgogne.

Toutefois, **nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël en famille**, souvenons-nous que la lumière et la joie se cachent souvent dans les choses simples. ●



POUR PLUS D'INFORMATIONS

→ ville-tonnerre.com

Programme des Fêtes

CALENDRIER VIRTUEL DE L'AVENT

Jeu concours quotidien

En partenariat avec les commerçants de la ville · Page  de la ville

Tous les jours du 1^{er} au 24 décembre

PATINOIRE • 1, 2, 3 Patiner !

Place Marguerite de Bourgogne

du 10 au 31 décembre

10h30 à 18h30

du 12 au 16 décembre

de 16h30 à 18h30

INITIATION AU CURLING

Tous publics

Place Marguerite de Bourgogne

Samedi 10 déc. de 10h30 à 11h30

SOIRÉE SPORTS D'HIVER

À vos moufles, bonnets et après-skis !

Dégustation de tartiflette et vin chaud

Place Marguerite de Bourgogne

Samedi 10 déc. de 17h à 20h30

JARDIN D'ENFANTS

Patinoire réservée aux enfants de moins de 6 ans et accompagnants

Place Marguerite de Bourgogne

Dimanche 11 déc. de 10h30 à 12h30

LE MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE PASTEUR

Place Marguerite de Bourgogne

Mardi 13 déc. de 16h30 à 19h

ATELIER LOISIRS CRÉATIFS "CARTES POP UP FIN D'ANNÉES"

Animé par le Centre Social

Place Marguerite de Bourgogne

Mercredi 14 déc. de 14h30 à 16h30

ATELIER LOISIRS CRÉATIFS "COTON CRÉATION"

Animé par le Centre Social

Place Marguerite de Bourgogne

Jeudi 15 déc. de 16h à 18h

ATELIER "RÉALITÉ VIRTUELLE"

Animé par les étudiants

de CREASUP Digital

Place Marguerite de Bourgogne

Vendredi 16 déc. de 17h à 19h

INITIATION AU CURLING

Tous publics

Place Marguerite de Bourgogne

Samedi 17 déc. de 10h30 à 11h30

FANFARE DU CONSERVATOIRE

Place Marguerite de Bourgogne

Samedi 17 déc. de 15h à 16h

LA NOCTURNE

Soirée fluo et DJ set

Place Marguerite de Bourgogne

Samedi 17 déc. de 17h à 20h30

JARDIN D'ENFANTS

Patinoire réservée aux enfants de moins de 6 ans et accompagnants

Place Marguerite de Bourgogne

Dimanche 18 déc. de 10h30 à 12h30

ATELIER LOISIRS CRÉATIFS POUR ENFANTS "CONFECTION DE SACS À LIVRES EN TISSU"

Gratuit / Inscription au 03 86 55 03 82 -

Places limitées - Médiathèque

Lundi 19 déc. à 14h30

ATELIER LOISIRS CRÉATIFS "TABLE DE FÊTE"

Animé par le Centre Social

Place Marguerite de Bourgogne

Mardi 20 déc. de 14h30 à 16h30

DISTRIBUTION DE BONBONS PAR LE PÈRE-NOËL • Marché

Place de la République

Mercredi 21 déc. de 9h à 10h

STAND PHOTO AVEC LE PÈRE-NOËL

Place Marguerite de Bourgogne

Mercredi 21 déc. de 10h30 à 12h30

SÉANCE OFFERTE "LE ROYAUME DES ÉTOILES"

Cinéma

Mercredi 21 déc. à 15h30

JEUX DE SOCIÉTÉ POUR PETITS ET GRANDS

Médiathèque

Jeudi 22 déc. à 14h30

CONCERT DE NOËL PAR GÉRARD PICCIOLI

Eglise Notre-dame

Jeudi 22 déc. de 17h30 à 18h30

DISTRIBUTION DE BONBONS PAR LE PÈRE-NOËL

Marché couvert

Samedi 24 déc. de 9h à 10h

INITIATION AU CURLING

Tous publics

Place Marguerite de Bourgogne

Samedi 24 déc. de 10h30 à 11h30

SÉANCE OFFERTE "ERNEST ET CELESTINE"

Cinéma

Mercredi 28 déc. à 16h

JEUX DE SOCIÉTÉ POUR PETITS ET GRANDS

Médiathèque

Jeudi 29 déc. à 14h30



La Belle
ARMANÇON

CLIENTS  COMMERÇANTS
ÉCONOMIE LOCALE

Les commerçants, vignerons et artisans de la Belle Armançon organisent
LA TOMBOLA DE NOËL
tout au long du mois de décembre.

Il y aura 5 TIRAGES les samedi 3, 10 et 17 décembre et les mercredi 14 et 21 décembre.

A GAGNER : des chèques kdo d'une valeur de 200 euros soit un total de 1 000 € offert par l'association !

Randonnées citoyennes

Actions menées avec la SEGPA



Le projet pédagogique de la section SEGPA du collège Abel Minard souhaite apporter à ses élèves une culture de l'écologie et du développement durable.

Une série d'actions est mise en place dans ce but. L'une d'entre elles consiste en des randonnées citoyennes. Outre l'aspect sportif (ce sont des randos de 14 et 15 km), elles ont une visée environnementale, par le ramassage et le tri des déchets découverts le long de ces parcours, et collaborative puisqu'elles sont l'occasion de mélanger les niveaux de classes, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Les déchets sont triés puis pesés. Depuis le début de l'opération ce sont déjà plus de 2 tonnes de déchets récupérés. Il est à noter qu'une fois triés, ces déchets sont traités par les services techniques de la ville de Tonnerre. ●



Animations Pôle Social et Médiathèque



3 ateliers créatifs

Les agents du Centre Social du Pôle Social de la Ville de Tonnerre animeront 3 ateliers créatifs, ouverts à tous, autour de la patinoire le mercredi 14 décembre de 14h30 à 16h30, le jeudi 15 décembre de 16h à 18h et le mardi 20 de 14h30 à 16h30.

→ Une inscription préalable au 03 86 55 03 71 est souhaitable afin d'estimer le nombre de participants.

Après-midi dansant

Le 8 décembre, les séniors pourront danser à l'Espace Marland avec Orphéane, grâce aux festivités de Noël organisées par le Centre Communal d'Actions Sociales du Pôle Social de la Ville de Tonnerre. Les personnes de plus de 71 ans ont reçu une invitation fin octobre.

→ Présence à confirmer au 03 86 55 09 32.



Ateliers numériques

Le Pôle social développe ses actions en faveur des séniors de Tonnerre grâce à des ateliers numériques animés par l'Ecole Créasup Digital. En partenariat avec la CPAM et La Conférence des Financeurs, ces cours sont gratuits.

Les cours ont repris le 7/11/2022. Une trentaine de personnes en bénéficie.

Portage d'ouvrages

La Médiathèque en partenariat avec le Pôle Social a développé une offre de portage d'ouvrages à domicile pour les séniors. « La culture vient à vous », financée par la Conférence des Financeurs.

→ N'hésitez pas à contacter la Médiathèque au 03 86 55 03 82

Départ en famille

Le Pôle Social accompagne les familles dans leur projet de départ en famille. En partenariat avec la CAF et la MSA, le centre social souhaite organiser un séjour en montagne de 3 jours au mois de février.

→ Nous vous invitons à appeler au 03 86 55 03 71 pour de plus amples renseignements et vérifier votre éligibilité.

Le Pass Loisirs

Depuis le mois de novembre, le Pôle Social a mis en place le Pass Loisirs pour bénéficier de tickets de cinéma, piscine et tennis à 2 euros. Vérifiez votre éligibilité au Centre Social ou au CCAS et achetez vos tickets auprès des agents du CCAS, à la Mairie.

Animations à la Médiathèque



Samedi 3 décembre, à 14 heures au cinéma-théâtre.

L'association Tonnerre Culture organise en partenariat avec la médiathèque Ernest Coeurderoy et la librairie Maïpiu un **café BD avec l'auteur de bandes dessinées et illustrateur Jacques Tardi**. Cette rencontre, animée par Christian Marmonnier, sera suivie de la projection du film documentaire de Pedro Fidalgo "N'effacez pas nos traces !" sur la chanteuse engagée Dominique Grange. Une discussion avec Dominique Grange, Jacques Tardi et le réalisateur clôturera la journée.

Samedi 10 décembre, à 10 heures dans les locaux de la médiathèque, Café musique sur la vie et l'oeuvre du compositeur César Franck (1822-1890). Ce rendez-vous est animé par Jack Ferrari.

Samedi 17 décembre, à 10 heures à la médiathèque, Café littéraire. Livre choisi : "Les Années" d'Annie Ernaux.

Mardi 20 décembre, à 14h30 à la médiathèque, atelier de confection de sacs à livres en tissu destiné aux enfants. Cet atelier sera encadré par Brigitte Évrard.

→ Gratuit, sur inscription au 03 86 55 03 82.

Places limitées.

Jeudis 22 et 29 décembre, à partir de 14h30, à la médiathèque. Après-midis jeux de société pour petits et grands.



3 questions à ...

Bernard Clément

Adjoint en charge de l'urbanisme

Bernard CLEMENT, vous êtes adjoint en charge de l'urbanisme, des bâtiments et du patrimoine, pouvez-vous nous expliquer quelles sont vos missions ?

Ma mission consiste globalement à redonner à Tonnerre un aspect de ville « normale » !

C'est-à-dire à faire en sorte que, peu à peu, toutes les maisons en ruine qui parsèment la ville et qui ne choquent même plus les Tonnerrois à force de les côtoyer mais laissent sans voix les touristes et les gens venant d'autres régions, que toutes ces verrues disgracieuses disparaissent ou soient restaurées. Certaines sont abandonnées depuis des décennies, il peut y avoir un ou deux, voire plus, rangs de successions non réglés et donc on ne sait plus exactement qui est le propriétaire du bien. Il faut retrouver ces personnes qui parfois ne savent même pas qu'elles ont des parts dans ces successions, quelques fois la situation est tellement inextricable qu'il faut faire appel à un cabinet de généalogistes pour retrouver les ayants-droits. Et ceci maison par maison, et il y a environ une soixantaine d'immeubles qui posent problème !

C'est une partie extrêmement chronophage de ma mission.

Lorsque les propriétaires sont identifiés, il faut les convaincre de s'intéresser à leur bien :

- soit à la remise en état à des fins de location ou d'habitat
- soit à la vente

La plupart du temps les immeubles étant dans un tel état de décrépitude que les sommes à investir pour les remettre en ordre ne permettent pas une rentabilisation à moins de 10 ans ce qui refroidit bien des investisseurs potentiels. Il s'en suit toute une série de relances auprès des propriétaires qui ne réagissent pas ou ne veulent pas réagir, laissant le temps passer en attendant que la Ville se lasse. Lorsque les relances n'ont plus d'effet il faut passer à la phase « contrainte » qui est très compliquée dans la mesure où la Ville doit suivre toutes les procédures administratives qui impliquent des délais de plusieurs mois voire d'années.

Finalement, lorsque la procédure est en cours mais non terminée, s'il y a un risque pour la sécurité publique, par exemple effondrement sur la chaussée, la Ville doit assurer à ses frais la consolidation des biens et pourra se retourner contre les propriétaires qui s'avèrent la plupart du temps insolubles ou représentés par des structures (souvent des SCI) qui ont fait faillite, ou dont les associés ont disparu.

En fin de compte, toutes procédures étant achevées, ces immeubles reviennent à la Ville pour en faire quoi ? Démolir lorsque c'est possible et c'est très onéreux, réhabiliter lorsque la démolition n'est pas possible mais c'est aussi coûteux, sinon plus. Il ne reste plus à la Ville qu'à trouver des miracles d'ingéniosité afin de se faire subventionner au maximum ce qui, dans le contexte actuel, est une gageure.

Beaucoup de maisons et d'immeubles sont dans des états de dégradation avancés. Quels sont les outils dont vous disposez pour lutter contre ce fléau ?

En ce qui concerne les outils en notre possession pour contraindre les propriétaires malveillants à effectuer des travaux et entretenir leurs biens nous avons demandé à Monsieur le Préfet d'établir un arrêté instaurant l'obligation de ravalement des façades une fois tous les dix ans ce qu'il a accepté. En contrepartie, la Ville a mis en place un système de subventionnement intéressant pour les propriétaires qui veulent bien jouer le jeu. Ces aides communales s'appuient sur un partenariat avec la Fondation du patrimoine et la CCLTB, ce qui permet d'augmenter les montants alloués.

Cette aide est acceptée selon un règlement établi en collaboration avec l'UDAP (Bâtiments de France) et n'est payée que lorsque la Ville a l'assurance que les travaux sont faits, et ceci dans les règles de l'art.

La mairie a mis en place un « permis de louer » pour lutter cette fois-ci contre l'insalubrité à l'intérieur des logements loués. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Le permis de louer, établi par la municipalité précédente, a été maintenu et amélioré afin qu'il ne devienne pas un casse-tête pour le propriétaire mais assure tout de même un confort et une sécurité pour les locataires. Afin de pouvoir louer un appartement le propriétaire doit demander un contrôle à la Mairie qui vérifie que les points clés (isolation, électricité, chauffage, ventilation, etc ...) sont bien aux normes de décence et de sécurité. Un agent de la mairie ou de la police municipale se rend sur place, visite l'appartement et donne un accord ou un refus de louer, ou signale des points à améliorer avec une deuxième visite de vérification. ●

Sainte-Barbe

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Dans le cadre du Téléthon, les pompiers du département vous proposent de rallier, en relais, les 36 centres de secours de l'Yonne.

Avec comme point de départ et d'arrivée la ville de Tonnerre. 630 km de relais en 30h. Un véritable défi qui mérite tous nos encouragements! renseignements et inscription (« tickets vélos ») sur telethon2022.otcfiredyn.fr ●

Le téléthon se déroulera du 2 au 4 décembre.

→ **PROGRAMME COMPLET SUR** afm-telethon.fr/fr

🚩 Tonnerre • Quarré-les-Tombes • Saint-Sauveur • Alliant-sur-Tholon - Saint-Valérien • Villeneuve-l'Archevêque • Tonnerre 🚩

Arrivée samedi 3 décembre à 12h place Marguerite de Bourgogne



Camille Besson Café des Glaces

C'était un véritable challenge que de redonner vie à ce café des Glaces dans lequel de nombreux Tonnerrois ont d'innombrables souvenirs. C'est chose faite avec l'ouverture du lieu en centre d'art contemporain, depuis plusieurs mois.

Mené par Camille Besson, artiste diplômé de la Haute Ecole d'Art et Design de Genève, ce collectif d'artistes fait rayonner l'art contemporain à Tonnerre via des partenariats avec la CCLTB, la région, le département, le ministère de la Culture et, bien sûr, la mairie de Tonnerre.

Expo de Carla Luisa Reuter et Nicolas Roggy jusqu'au 4 février 2023. ●

PLUS D'INFORMATIONS

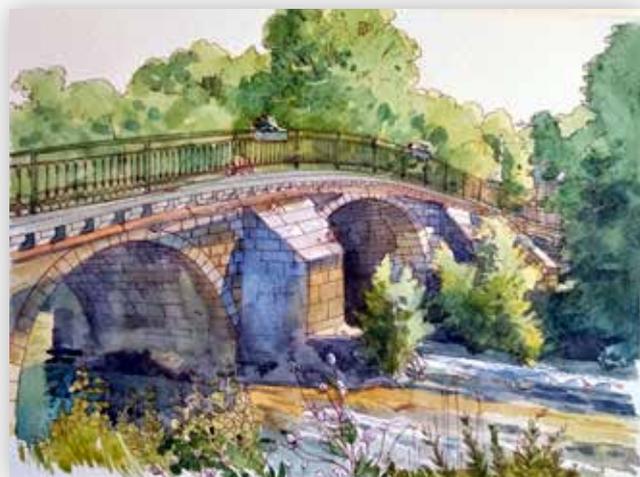
→ cafedesglaces.com

Christine Deschamps Urban Sketchers

Elle a fait la couverture du dernier bulletin municipal avec une magnifique œuvre qu'elle nous a permis de reproduire.

Il s'agit de Christine Deschamps, qui est urban sketcher. Mais qui sont les urban sketchers ?

Urban Sketchers est une communauté mondiale de dessinateurs - amateurs ou professionnels - qui pratiquent le dessin in situ en observant la vie urbaine et quotidienne. C'est ainsi que Christine Deschamps « croque » sa ville jour après jour et nous offre de jolies scènes de la vie quotidienne de Tonnerre.



PLUS D'INFORMATIONS

→  <https://www.facebook.com/christine.deschamps.35>

Regard sur ...

Cécile Berly



L'ambition féminine. Une histoire écrite à l'encre icaunaise- par Cécile Berly, historienne & écrivaine - en partenariat avec la Mairie de Joigny

A vos plumes !

Les tonnerroises et les tonnerrois ont récemment participé à la réécriture de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, brochure écrite et diffusée par Olympe de Gouges en septembre 1791. Ce projet de réécriture a rencontré un vif succès, aussi bien auprès des citoyens – et ce quels que soient leur sexe, leur âge, leur milieu social et culturel – qu'auprès des médias, locaux (France Bleu Auxerre, *L'Yonne républicaine*) ou nationaux (France Info). Le succès de ce projet historique et culturel permet de mesurer à quel point les habitants d'un territoire sont intéressés et sensibles à la question de leur citoyenneté. En dehors d'un cadre strictement politique, comme celui d'une période électorale, ils réfléchissent volontiers à leur citoyenneté, ils se l'approprient et se montrent bien plus attachés à la démocratie qu'on l'imagine. Toutes et tous ont des idées, des projets, des rêves et de l'ambition.

Cependant, dans un territoire tel que le tonnerrois (et, probablement, dans l'ensemble de l'Yonne) l'ambition féminine semble difficile à mettre en oeuvre, à concrétiser. Nombreuses ont été les tonnerroises à déplorer que leurs aspirations puissent être entravées parce qu'elles sont a priori féminines. Par le biais de femmes appartenant à l'histoire, et qui sont autant d'incarnations d'une forme d'ambition (politique, littéraire, artistique), il s'agit de proposer des outils de compréhension et de réussite à des citoyennes et des citoyens de l'Yonne, dont les populations partagent un certain nombre d'atouts, comme de difficultés.

Lors de cette première expérience de réécriture participative avec la *Déclaration des droits et devoirs des tonnerroises et tonnerrois*, des citoyennes et des citoyens ont fait montre d'un vif intérêt pour cet exercice de style. L'écriture est réflexion, expression, participation, inclusion. Elle libère une parole, une pensée, en particulier chez celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de verbaliser leurs ressentis, qui ont l'impression de ne pas être écoutés et qui vivent de façon discrète, voire isolée.

Il s'agit de transmettre des connaissances, des pistes de réflexion à propos de l'ambition féminine. D'où la proposition d'un cycle de trois rencontres-conférences, qui auront lieu à la salle Marland. Une nouvelle expérience d'écriture vous est proposée à partir de ce mois de décembre : écrire une lettre à des figures féminines incontournables de l'histoire ou à celles qui, inconnues, ont fortement marqué un parcours de vie ou une mémoire familiale.

Les lettres seront réunies dans un recueil, présenté aux habitantes et habitants de Tonnerre le 8 mars prochain, journée internationale des droits des femmes ! La ville amie de Joigny rejoint également le projet !



Pour Tonnerre et son territoire, soyons toutes et tous... ambitieux !

Je remercie la municipalité de Tonnerre, les acteurs sociaux, culturels et scolaires de la ville dont le centre social, la médiathèque Ernest Coeurderoy et le collège Abel Minard pour leur confiance renouvelée.

A noter

Au centre social, est organisé un atelier d'écriture à l'annexe La Pause, 3 rue Claude Alliot, les **9, 16 et 30 novembre**, ainsi que le **7 décembre**.

A la médiathèque Ernest Coeurderoy, seront présentés des ouvrages consacrés à l'histoire des femmes et à celle du féminisme (essais, biographies, beaux livres).

A l'accueil, vous pourrez y déposer vos lettres jusqu'au 21 janvier 2023.

TROIS RENCONTRES-CONFÉRENCES, TROIS FEMMES À L'AMBITION ASSUMÉE :

« Frida Kahlo. L'ambition artistique »

elle est l'artiste féminine la plus iconique, tant par son oeuvre picturale, son art de vivre au quotidien que par sa trajectoire hors-normes. Dès l'âge de six ans, elle est confrontée à la maladie. Adolescente, elle subit un accident qui aurait dû être mortel. Frida Kahlo se met à peindre pour exorciser toutes ses souffrances. Cependant, elle décide de sublimer la douleur en devenant une peintre accomplie dont l'oeuvre originale ne cesse plus de fasciner. Frida Kahlo est un exemple de résilience.

→ **Samedi 7 janvier 2023, 15h, salle Marland**

« Colette. L'ambition littéraire »

jusqu'à une date très récente, les Lettres étaient un territoire masculin, où les femmes ne pouvaient s'aventurer sans être très mal considérées par l'opinion publique. Écrire, signer son oeuvre, la faire éditer et diffuser sont autant d'actes d'émancipation pour les femmes. Écrire, avoir un nom d'auteur, c'est pouvoir occuper une partie de l'espace public. Colette est un monstre sacré de la littérature française du XXe siècle, une trajectoire dont le mot clé est la liberté.

→ **Samedi 28 janvier, 15h, salle Marland**

« Simone Veil. L'ambition politique »

le parcours d'une déportée raciale devenue la personnalité politique préférée des Français. Simone Veil, en dépit de tous les traumatismes liés à l'expérience de la Shoah à l'âge de seize ans, adopte une attitude volontariste pour reprendre ses études, et passer des concours difficiles. La première de ses motivations est de vouloir être matériellement indépendante. Travailler, être utile à la société, en oeuvrant aux droits des femmes, des enfants, des malades, des prisonniers.

→ **Mercredi 8 mars, 18h30, salle Marland**

Service patrimoine



Le Service Patrimoine de la ville de Tonnerre est dirigé par Magali Villetard.

Référente de la collection du musée, elle exploite les archives à des fins historiques. Elle est la référente de l'histoire de Tonnerre, anime des circuits à des fins historiques, accompagne les demandes des usagers sur l'histoire de notre cité pour des recherches généalogiques ou du patrimoine bâti ancien. Le service patrimoine est ouvert le jeudi et vendredi uniquement sur rendez-vous.

Il est possible de consulter les archives de la ville et d'accéder à des données historiques. ●

CONTACT

- contact@tonnerre-patrimoine.com
- [patrimoine.ville.de.Tonnerre](https://www.facebook.com/patrimoine.ville.de.Tonnerre)

Journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine se sont déroulées les 18 & 19 septembre dernier.s

L'occasion pour le public – nombreux – de découvrir ou redécouvrir les monuments phares de la ville. Citons notamment l'église Saint-Pierre, qui a accueilli plusieurs centaines de personnes tout au long du week-end ou la crypte Sainte-Catherine, exceptionnellement ouverte, qui a ravi de nombreux visiteurs !

A l'occasion de ces journées du patrimoine le service patrimoine a créé une « chasse au trésor » à l'échelle de la ville, relayée par l'Office de Tourisme, qui a connu un joli succès ! ●



SAHT

La Société Archéologique et d'Histoire du Tonnerrois est une association très active, présidée par Robert Biton.

La vocation de la SAHT est d'étudier et de faire connaître l'archéologie, l'histoire et le patrimoine du Tonnerrois à travers des expositions, des conférences et des publications. Vous pouvez les retrouver dans leurs locaux tous les premiers mercredis du mois au 1, Rue Saint-Michel. ●

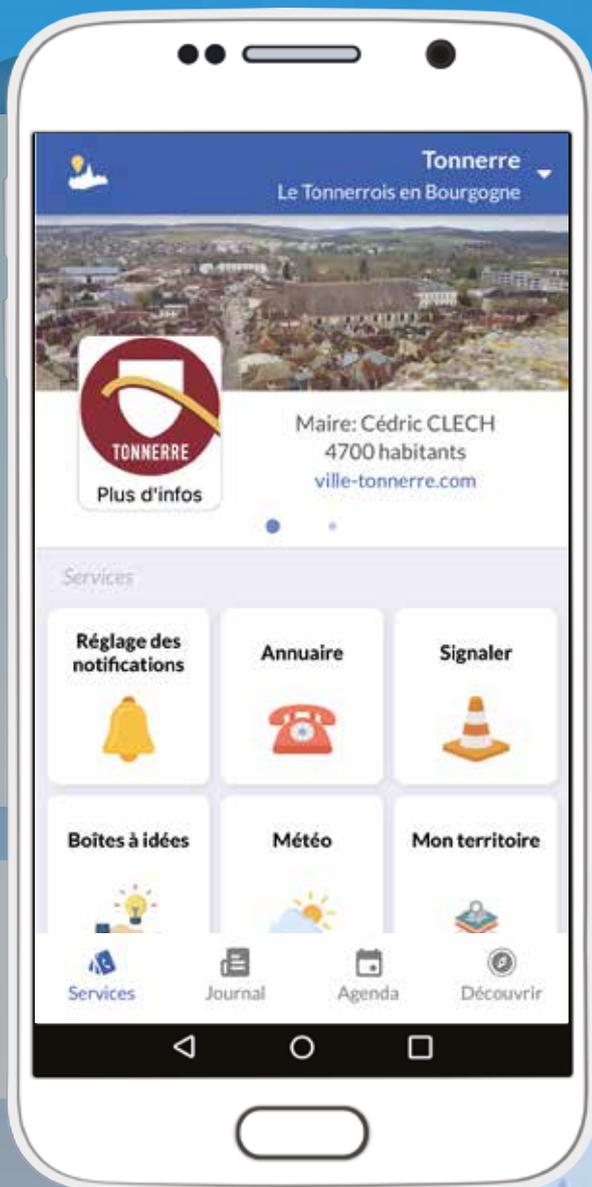
- <https://sahtonnerre.jimdofree.com>



IntraMuros à Tonnerre

L'essentiel est près de chez vous

Retrouvez toutes les informations
dont vous avez besoin !



Agenda des événements



Annuaire



Commerces, écoles et services



Signalements et alertes



Boîte à idées

... Et bien plus encore !

Téléchargement gratuit



Mairie de Tonnerre



Service accueil et service à la population

HORAIRES :

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Mardi** de 08h30 à 13h30
- **Et le dernier samedi du mois** de 9h00 à 12h00

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ACCUEIL :

- **Accueil physique et téléphonique**, orientation du public
- **Inscription au transport scolaire** urbain
- **Affranchissement** du courrier

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ÉTAT CIVIL :

- **Instruction et délivrance des cartes d'identité et passeports** (uniquement sur rendez-vous)
- **COMEDec** : délivrance d'acte de façon dématérialisée
- **Traitement du courrier**

- **Gestion et délivrances d'actes** (naissance, mariage, décès, transcription de décès, reconnaissance, PACS, changement de nom, de prénom, rectification)
- **Mise à jour des actes** (mentions)
- **Mise à jour et délivrance des livrets de famille**
- **Service national** : recensement citoyen à partir du mois de l'anniversaire des 16 ans
- **Organisation des élections**
- **Recensement de la population** (tous les 5 ans)
- **Gestion administrative du cimetière**
- **Tirage au sort des jurys d'assises**
- **Déclaration de stocks et récolte viticulture**
- **Délivrance d'attestation d'accueil**, visite à domicile pour les demandes regroupements familiaux ●

COORDONNÉES

→ Rue de l'hôtel de ville
89700 Tonnerre
03 86 55 22 55
etat-civil@mairie-tonnerre.fr

La police municipale

Les locaux de la police municipale sont situés dans l'enceinte de la mairie. Les horaires d'ouverture sont identiques à ceux de la mairie.

La police municipale a pour but de recueillir les demandes des administrés, d'y répondre, si possible, ou de les orienter, les renseigner, et d'assurer leur sécurité.

CELA SE TRADUIT DE DIFFÉRENTES MANIÈRES :

- La **surveillance des écoles**
- La **surveillance du stationnement** (gênant, dangereux et abusif)
- La **surveillance de la voie publique** et des édifices publics ou privés
- La **participation à l'organisation, la mise en place et la surveillance des manifestations** publiques ou associatives
- La **gestion des objets trouvés/perdus**
- La **délivrance des débits de boissons**
- Le **respect des codes nationaux** (code de la route, code d'urbanisme par exemple)
- Le **respect des règles de la vie en communauté**, concernant l'hygiène et la salubrité tel que défini par le règlement sanitaire départemental et les arrêtés municipaux
- La **participation au dispositif de Participation Citoyenne** ou du permis de louer
- La **gestion des interventions** comme les accidents de voie publique ou les conflits de voisinage ●



COORDONNÉES

→ Rue de l'hôtel de ville
89700 Tonnerre
03 86 55 22 55
police-municipale@mairie-tonnerre.fr

Tonnerre, ma ville

La Maison des Associations, rue St-Nicolas à Tonnerre a définitivement fermé ses portes en

septembre 2022. Alors que le bail se terminait en septembre 2021, un avenant d'occupation précaire a été signé avec M.le Maire et validé par décision, le 31 mars 2021. Aujourd'hui, cet avenant n'a pas été respecté vis-à-vis du bailleur et jette les associations dans une incertitude absolue. Cette situation est inacceptable, eu égard aux difficultés à repartir après la crise Covid.

Le déménagement brutal vécu par les associations en septembre 2022 annoncé comme une période tampon risque de s'éterniser, et ce pendant plusieurs années.

Les travaux de réhabilitation d'un ancien bâtiment de l'école Emile Bernard, en vue de sa transformation en Maison des associations se sont transformés en un vaste chantier, au coût exorbitant prévu en 2021 à 1,3 millions d'euros, sans les aménagements extérieurs, accès, parkings, circulation. Vu le contexte actuel d'augmentation du coût des matériaux, une hausse de 30 % sur les devis initiaux n'est pas à exclure et porterait le coût total à 1,7 millions d'euros. Les financements inscrits au budget 2021 et 2022 pour cet aménagement retracent uniquement des intentions. En effet, la gestion en mode projets reste de la communication. Rien ne bouge.

Les associations sont les forces vives de la collectivité. Elles animent la ville, portent des rendez-vous annuels et fédèrent des énergies dans tous les domaines. Il est de notre responsabilité de nous inquiéter de la pérennité et de l'avenir des associations.

- Combien de temps pourront-elles faire face à l'absence de locaux ou à leur vétusté ?
- Comment les responsables pourront-ils mobiliser leurs adhérents et bénévoles dans ce contexte ?

Les activités sont mises en danger et la dynamique associative largement menacée. Pourquoi avoir installé les services des finances et des ressources humaines dans l'Espace Marland dont les salles étaient destinées aux associations ? Une fois de plus, des décisions irréfléchies sanctionneront tous les Tonnerrois.

La liste Tonnerre ma ville, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Que chacun prenne, cependant, soin de lui, dans un contexte de reprise du Covid.

Tonnerre en Bourgogne

Texte non communiqué

Carnet d'adresses



SÉMAPHORE

- **Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"**
Standard : 03 86 54 86 11
Service Déchets : 03 73 91 00 11
France Services : 03 86 54 87 00
MSA Bourgogne : Sur RDV au 09 69 36 20 50

Permanences :

CPAM YONNE

- Mercredi de 13h30 à 16h00 sans RDV
Permanence suspendue pour le moment

Centre d'Examens de Santé

- 1 jour par mois sur RDV au **03 86 54 87 00**

KOVERS (Mutuelle Santé de l'Yonne)

- Sur RDV au **03 86 45 60 50**

INITIACTIVE 89

- Uniquement sur convocation

Agence Départementale d'Information sur Logement

- 4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

Conseil Architecture Urbanisme Environnement - CAUE 89

- 1 jeudi par mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 87 19**

Espace Info Énergie

- 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

SOLIHA 89 (Location Solidaire)

- 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h
sur RDV au **03 86 18 91 38**

Conciliatrice de Justice

- 3^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h30
sur RDV au **07 76 19 28 67**

Permanence juridique du Conseil Départemental de l'Accès au Droit

- 1^{er} vendredi matin du mois sur RDV
au **03 86 42 00 50**

Déchèterie

- Tonnerre - ZI de Vauplaine
- Horaires d'été du 01/04 au 31/10 :
Lundi : 13h30 - 18h
Ma / Me / Ve / Sa : 9h-12h30 / 13h30-18h
- Fermée le jeudi.

Retrouvez les horaires de vos déchèteries sur votre calendrier de collecte.

Collecte des déchets ménagers et bac jaune

- le mardi
- Service déchets CCLTB :
03 73 91 00 10



Pharmacies de garde

Décembre

- Du 2/12 au 9/12
Ancy-le-Franc
Pharmacie de l'Armançon
- Du 9/12 au 16/12
Tonnerre
Pharmacie du cottage
- Du 16/12 au 23/12
Lézennes
Pharmacie Choisy
- Du 23/12 au 30/12
Tonnerre
Grande Pharmacie

Janvier

- Du 30/12 au 6/01/2023
Noyers
Pharmacie Verdin
- Du 6/01 au 13/01
Pharmacie de Tanlay
- Du 13/01 au 20/01/2023
Pharmacie de Flogny

- Du 20/01 au 27/01/2023
Tonnerre
Pharmacie de la république

Février

- Du 27/01 au 3/02/2022
Ancy le Franc
Pharmacie de l'Armançon
- Du 3/02 au 10/02/2023
Lézennes
Pharmacie Choisy
- Du 10/02 au 17/02/2023
Tonnerre
Pharmacie du cottage
- Du 17/02 au 24/02/2023
Tonnerre
Grande pharmacie
- Du 24/02 au 3/03/2023
Noyers
Pharmacie Verdin





La municipalité vous invite
à la cérémonie des

Vœux
2023

SAMEDI 14 JANVIER

18H • GYMNASÉ ABEL MINARD

& Concert
du nouvel an

par l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre
Suivi des vœux du Maire à la population